

Formations aux Métiers du Sport et de l'Animation Programme 2021/2022



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité « Educateur Sportif », mention « Activités Aquatiques et de la Natation »

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TEP (tests techniques d'exigences préalables) ET AUX TESTS DE SÉLECTION



NOM PRENOM :

Ce dossier d'inscription concerne exclusivement les lycéens de terminale ou les étudiants en réorientation, inscrits sur la [plateforme nationale Parcoursup](https://parcoursup.fr).

Les formations dispensées par l'établissement sont des **formations sélectives**.

L'admission est conditionnée par la réussite obligatoire aux TEP (tests techniques d'exigences préalables).

L'épreuve de sélection consiste en un entretien (voir le descriptif des épreuves figurant dans ce dossier).

A l'issue de ces épreuves, l'établissement peut répondre:

- oui (proposition d'admission)
- en attente d'une place
- non

Le CREPS de Strasbourg accusera réception de votre inscription à ces épreuves.

Formation : Du 13 septembre 2021 au 26 août 2022
Cours en alternance :
au Centre Sportif Régional Alsace à MULHOUSE (Campus de l'Illberg)
et au CREPS de STRASBOURG

Admission : Tests techniques : le 29 avril 2021
à la Kibitzenau à Strasbourg

Entretien de sélection : le 30 avril 2021
au CREPS de Strasbourg

Fréquence : **Positionnement :**
du 13/09/2021 au 16/09/2021
et du 20/09/2021 au 22/09/2021
En alternance :
deux jours par semaine en centre
et les autres jours en structure

Dépôt du dossier au CREPS de Strasbourg avant le 2 avril 2021
Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera systématiquement rejeté

CREPS de Strasbourg - 4, Allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

BP JEPS AAN 2021-2022

PIECES A JOINDRE

Documents pour une inscription aux Tests d'Exigences Préalables (TEP)

<input type="checkbox"/>	F1	La présente demande d'inscription et le consentement à la protection de mes données personnelles, complétées et signées
<input type="checkbox"/>	F2	Un certificat médical (modèle ci-joint obligatoire) de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis, daté de moins de 3 mois au 1 ^{er} jour des tests de sélection
<input type="checkbox"/>	1	Une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité Pour les étrangers : un titre de séjour en cours de validité
<input type="checkbox"/>	2	Prérequis obligatoire à l'inscription - Une photocopie du BNSSA - Une photocopie de la vérification du maintien des acquis (recyclage obligatoire tous les 5 ans)
<input type="checkbox"/>	3	Prérequis obligatoire à l'inscription Une photocopie du diplôme original du PSE1 (Prévention Secours en Equipe de niveau 1) ou tout diplôme équivalent (BNS Mention ranimation, AFPCPSAM, CFAPSE) et une photocopie de l'attestation de révision annuelle 2020 ou 2021
<input type="checkbox"/>	4	Une photocopie des titres ou diplômes susceptibles d'être pris en compte pour l'obtention de dispenses ou d'équivalences relatives aux TEP et/ou d'allègements dans le parcours de formation : diplômes d'encadrement dans le champ du sport (BP JEPS) ; diplômes fédéraux d'encadrement de la natation (BF1, BF2)
<input type="checkbox"/>	5	Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables

Documents complémentaires à fournir en cas d'admission à la formation

<input type="checkbox"/>	6	Pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 25 ans, une copie du certificat individuel de participation à la JAPD (journée d'appel de préparation à la défense) ou JDC (journée défense et citoyenneté)
<input type="checkbox"/>	7	Extrait original de casier judiciaire n°3, datant de moins de 3 mois, pour les ressortissants français, en faire la demande sur : https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml OU équivalent dans le pays du passeport pour les ressortissants étrangers
<input type="checkbox"/>	8	Une attestation d'assuré social en cours de validité
<input type="checkbox"/>	9	Une photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité
<input type="checkbox"/>	10	Deux enveloppes A4 timbrées au tarif en vigueur (jusqu'à 100 gr), libellées à l'adresse du candidat
<input type="checkbox"/>	11	Deux photographies d'identité avec vos nom et prénom au verso
		<i>Document à conserver</i> <i>La fiche de présentation de la Formation en alternance</i>

Une convocation sera adressée aux candidats ayant déposé un dossier d'inscription complet et recevable

Demande d'inscription

Je soussigné(e) Prénom
(Nom d'usage, suivi du nom patronymique)

⇒ désire m'inscrire **aux tests d'exigences préalables** du 29 avril 2021 relatifs à l'entrée en formation au BP JEPS spécialité « Educateur Sportif », mention « Activités Aquatiques et de la Natation ».

⇒ désire m'inscrire à **l'entretien de sélection** du 30 avril 2021 pour une admission en formation au CREPS de Strasbourg en cas de réussite aux tests d'exigences préalables.

Nom d'usage : Nom patronymique : Prénom : Sexe : M F

Date et lieu de naissance : à dép^t Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ | | | | | | | | | | Portable | | | | | | | | | |

☒
(Prévenir le secrétariat de tout changement en cours de cycle de formation)

N° de sécurité sociale : | | | | | | | | | | / | | |

Responsabilité civile : Compagnie d'assurance : Numéro du contrat :

Assurance des stagiaires

Assurance sociale :

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez la caisse d'assurance maladie (CPAM) de votre domicile habituel.

Responsabilité civile :

Par le biais du contrat souscrit par l'établissement, les stagiaires bénéficient de la qualité d'assuré et par conséquent des garanties en responsabilité civile. Ceci ne les dispense pas d'une assurance personnelle (obligatoire).

Vous êtes lycéen (joindre un certificat de scolarité)
Cursus suivi :
Etablissement fréquenté :
Nom :
Adresse :

Vous êtes sportif de Haut Niveau inscrit ou ayant été inscrit au moins 2 ans sur liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport

Personne à contacter en cas d'accident

Nom

Prénom

Adresse

Commune

Code postal

☎ | | | | | | | | | |

Portable | | | | | | | | | |

☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis-ci-dessus.

Fait à, le
SIGNATURE du candidat

VOTRE PRATIQUE SPORTIVE (à renseigner pour une admission en formation au CREPS de Strasbourg)

Pratique sportive (joindre les pièces justificatives des titres)

▪ Précisez les activités physiques et sportives que vous pratiquez

..... loisirs compétition
 loisirs compétition
 loisirs compétition

▪ Quel est votre niveau de pratique ?

Saison 2020/2021 :
 Plus haut niveau de pratique, toutes saisons confondues : Club : Année :
 Titres sportifs :

▪ Dans quel club ou quelle structure pratiquez-vous ?

Dénomination :
 Adresse :
 ☎ : | | | | | ☒ :

Diplômes ou qualifications dont Jeunesse et Sport (joindre la photocopie des diplômes)

Etes-vous titulaire :

- d'une mention Complémentaire AG2S oui
- d'un BP JEPS, d'un DE JEPS oui lequel(s)?
- d'un BAC Professionnel Agricole oui
- d'un Titre Prof. animateur Loisir Tourisme oui
- BAFA, BAFD, BAPAAT, CP JEPS, autres, précisez :
- Possédez-vous un diplôme fédéral ou une certification ?
 - Brevet fédéral de la FF Natation oui lequel(s)?
 - CQP oui lequel(s) ?
- Autres diplômes d'encadrement oui lequel(s) ?

Votre implication dans la vie associative (cocher les cases correspondantes et joindre toutes les pièces justificatives)

- Exercez-vous une responsabilité au sein d'une association ? oui non
 Si oui, dénomination :
 Nom du responsable :
 Adresse :
 ☎ : | | | | | ☒ :
- En qualité de : dirigeant entraîneur animateur autres
- Possédez-vous un diplôme d'arbitrage ? oui non
 Si oui, lequel :
- Avez-vous déjà animé ou enseigné ? oui non
 Si oui, dans quelle structure ? :
 - à titre bénévole : oui non
 - à titre professionnel : oui non
- Auprès de quel public ?
 - Enfants oui non
 - Adolescents oui non Si oui, à quel niveau ? initiation perfectionnement entraînement
 - Adultes oui non Si oui, à quel niveau ? initiation perfectionnement entraînement

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à, le

Signature du candidat

Protection des données personnelles

Vos données personnelles sont reçues, traitées et utilisées selon la législation en vigueur en matière de protection des droits individuels, notamment le RGPD. Elles sont utilisées à des fins d'exécution de contrat et de respect d'obligations légales. Le CREPS de Strasbourg s'engage à ne collecter que les données nécessaires à l'optimisation des relations, à les traiter et les utiliser de manière légitime au regard de son activité, à les répertorier, les conserver, les protéger et les archiver conformément au RGPD.

Les informations recueillies sont enregistrées et font l'objet d'un traitement informatique par le Département des Formations agissant en qualité de responsable de traitement - dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Le Département des Formations du CREPS de Strasbourg dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement le suivi pédagogique, administratif et financier des inscriptions aux différentes actions de formation dispensées par l'établissement (vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, assurer l'exécution de nos prestations, assurer la validité des informations nécessaires au paiement de nos prestations, réaliser des études statistiques, respecter nos obligations légales).

Ces informations sont réservées à l'usage du Département des Formations (les assistantes, les responsables pédagogiques et formateurs, la responsable du département) et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : les services internes en charge de la gestion, les interlocuteurs institutionnels de la formation légalement autorisés à accéder aux données. Aucune information personnelle n'est cédée à un tiers.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous disposez des droits d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel vous concernant, en vous adressant au secrétariat du Département des Formations.

Consentement

Je soussigné(e)

- Accepte que mes données personnelles que je viens de renseigner dans le dossier d'inscription soient enregistrées et traitées par le CREPS de Strasbourg, en accord avec la politique de protection des données de celui-ci, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles.
- Accepte que mes résultats aux examens (liste des admis) soient publiés sur le site Internet du CREPS.
- En vertu du droit à l'image, j'accepte que mes photographies et vidéo où je figure, puissent être utilisées à des fins de communication institutionnelle du CREPS (réseaux sociaux, site Internet du CREPS, supports de communication), et sur des séquences d'enseignement, et ce pour une durée de 3 ans.

(pour consentement, merci de cocher les cases)

Fait à le

Signature

Certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation dont l'encadrement et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation
Modèle de certificat obligatoire
daté de moins de 3 mois au 1^{er} jour des tests de sélection

Je soussigné, Docteur _____

atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « Activités Aquatiques et de la Natation » du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Educateur sportif » ci-dessous mentionnés,

certifie avoir examiné Madame, Monsieur _____

et n'avoir constaté à la date de ce jour aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'exercice de ces activités pratiquées au cours de la formation dont l'encadrement,
- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation,

J'atteste en particulier que Madame/Monsieur _____

présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

<p>SANS CORRECTION Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément, sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour un œil.</p> <p>SOIT AU MOINS 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10</p>	<p>AVEC CORRECTION Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10).</p> <p>Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé à 8/10 au moins.</p>
<p>CAS PARTICULIER Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + Inférieur à 1/10</p>	<p>CAS PARTICULIER Dans le cadre d'un œil amblyope, le critère est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.</p>
<p>La vision nulle à un œil est une contre-indication.</p>	

INFORMATIONS AU MEDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le (la) candidat(e) à la mention « Activités Aquatiques et de la Natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « Educateur sportif » est amené(e) à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;

- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;

- de rechercher une personne immergée ;

- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation : test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes.

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le (la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.

Certificat remis en main propre à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du praticien

FORMATION EN ALTERNANCE BP JEPS AAN

Cette fiche est destinée à fournir aux candidats à l'entrée en formation, ainsi qu'à toutes les structures susceptibles de les accueillir, les informations préalables nécessaires au bon déroulement des mises en situations professionnelles.

Dans le cadre de la formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Educateur sportif » mention « Activités Aquatiques et de la Natation » session 2021/2022, la réussite dans la formation repose sur l'alternance entre le centre de formation et la structure/employeur ainsi que sur l'engagement des responsables à donner au maître d'apprentissage ou au tuteur les moyens d'exercer sa mission.

Nous vous remercions de prendre connaissance des informations ci-dessous qui vous permettront de vous organiser.

Conformité des situations de stage et convention de stage

Afin de répondre aux exigences du diplôme quant aux activités à réaliser sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou d'un tuteur, la formation en entreprise doit couvrir les différents aspects du métier : notamment les différentes disciplines et techniques à mettre en œuvre, les types de publics à prendre en charge, les projets à organiser et à conduire, les participations au fonctionnement de la structure.

Le tableau ci-dessous ventile les volumes horaires minimum attendus dans les différents domaines d'intervention.

Volume horaire minimum de 400 heures

Activités professionnelles d'enseignement de la natation	Minimum de 100 heures
Activités professionnelles d'animation	Minimum de 75 heures
Activités professionnelles d'organisation (manifestation, évènement...)	Minimum de 35 heures
Activités professionnelles de surveillance	Minimum de 35 heures
Activités professionnelles au volume horaire modulable, à reporter sur l'un ou les trois domaines selon la spécificité de la structure	Minimum de 155 heures

Les employeurs (contrats d'apprentissage ou autres contrats) ne pouvant couvrir au sein de leur structure l'ensemble des mises en situation attendues **doivent** contractualiser avec d'autres structures des périodes d'accueil de l'apprenti ou du stagiaire afin de compléter la formation. Elles demeurent cependant garantes de la formation.

La production du relevé des heures d'activités en structure justifiant de la conformité réglementaire des situations professionnelles en entreprise est une condition requise pour se présenter aux épreuves certificatives.

Une convention de stage en entreprise entre le CREPS, la structure, le tuteur ou maître d'apprentissage et le stagiaire/apprenti est signée après l'admission à la formation et les vérifications de conformité.

Qualification du tuteur ou maître d'apprentissage

Les implications pédagogiques débutent après la validation des exigences minimales préalables à la mise en situation professionnelle et sont organisées selon la progression d'apprentissage définie par le maître d'apprentissage ou le tuteur.

Le maître d'apprentissage ou le tuteur est titulaire **dans le domaine de la natation** d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif ou d'un Brevet Professionnel ou d'un Diplôme d'Etat ou d'un titre homologué équivalent, justifiant d'un temps d'exercice d'une année en relation avec la qualification visée.

Il est le référent lorsqu'une équipe tutorale est constituée au sein de la structure pour couvrir les différents domaines techniques et pédagogiques du diplôme.

Fonctionnement avec les tuteurs ou maîtres d'apprentissage

En début de formation, les tuteurs ou maîtres d'apprentissage sont regroupés lors de la réunion de rentrée en octobre 2021. Le coordinateur de la formation apporte toutes les informations concernant le déroulement de celle-ci, le développement du projet de formation, les épreuves certificatives et l'évolution du groupe en formation.

Le coordinateur de la formation assure une liaison par mail et se déplace sur site (visite en entreprise).

Pour les nouveaux tuteurs ou maîtres d'apprentissage, une **formation de 3 jours est mise en place par l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation du Grand Est (APMSA)**.

**BREVET PROFESSIONNEL spécialité « EDUCATEUR SPORTIF »
mention « ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION »****DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION****EPREUVE TECHNIQUE/ EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION**

Les candidats passent dans un premier temps l'épreuve technique, selon le descriptif ci-dessous.

Le (la) candidat(e) est soumis(e) au test technique suivant lié à sa pratique personnelle : parcourir une distance de 800 mètres nage libre réalisée en moins de 16 minutes.

ENTRETIEN DE SELECTION

Seuls les candidats ayant satisfait aux tests techniques sont convoqués à l'entretien de sélection.

L'entretien se déroule à partir du document personnel.

EQUIVALENCES**Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation :**

Sont dispensé(e)s du test technique :

- le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 800 mètres nage libre minimum, en moins de 16 minutes, en compétition de référence officielle de la Fédération française de natation ou lors d'une compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la Fédération française de natation.

Cette performance est attestée par le directeur technique national de la natation, ou à défaut par le directeur technique national cadre d'Etat d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation,

- le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes. Cette performance est attestée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

- les personnes titulaires du « Pass'sports de l'eau » **et** du « Pass' compétition » de la Fédération française de natation (FFN).

**BREVET PROFESSIONNEL spécialité « EDUCATEUR SPORTIF »
mention « ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION**

EPREUVE DE SELECTION : ENTRETIEN

L'épreuve suivante sera organisée afin d'évaluer les capacités à suivre la formation.

EPREUVES	CONTENU / SUPPORT	LE CANDIDAT SERA EVALUE SUR SA CAPACITE A :
<p align="center">Entretien A partir d'un document personnel obligatoire * (20 mn) sur 60 points</p>	<p>A partir d'un dossier imprimé et relié (en deux exemplaires), respectant le plan demandé, basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.</p> <p>Ce document, constitué d'une dizaine de pages (sans les annexes), comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un curriculum vitae • une présentation des expériences de pratique sportive personnelle, d'animation et d'encadrement • une présentation du projet professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du métier envisagé (missions, rythme de travail, contraintes ...) s'appuyant sur <u>une interview</u> réalisée auprès d'un professionnel de sa discipline ○ les motivations • une présentation du projet de formation <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du cursus, et l'organisation personnelle envisagée pour suivre la formation (temps de travail personnel, aspects logistiques et financements) • une présentation de la structure d'accueil professionnelle (le cas échéant) <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance de la structure, le tuteur envisagé <p>Les photocopies des diplômes, des différentes attestations ou articles de presse figurent en annexe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • respecter le plan proposé et mettre en forme le document • se présenter et prendre la parole de façon adaptée • analyser les expériences • connaître l'activité et son environnement • formuler un projet et <u>prévoir sa réalisation</u>

(*) IMPORTANT

L'absence du document exclura le candidat des épreuves de sélection